

Écoles. Des ordinateurs pour les élèves « dys »

Jeudi 23 septembre, la commune de Bosroumois a remis aux directrices de ses écoles maternelle et primaire quatre ordinateurs Ector : une solution destinée à aider les jeunes en situation de troubles de l'apprentissage.

À l'école primaire René Bellanger, il y « **une trentaine d'enfants dits dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie)** », explique la directrice, Laurence Boulenger. L'école accueille 286 enfants. La directrice de l'école maternelle, Geneviève Pelletier, ne peut quant à elle pas quantifier le nombre de cas parmi ses 147 élèves. « **Ils sont encore petits pour détecter le trouble.** » Mais une chose est sûre : le don de quatre ordinateurs Ector de la part de la mairie est reçu par les deux femmes avec grand plaisir.

Accompagner l'équipe enseignante

Sur les conseils de Maryannick Verdure, élue de Bosroumois et vice-présidente de l'association Préhandys, qui aide les familles d'enfants porteurs de handicap, le conseil municipal a acté l'achat de ces quatre ordinateurs lors du vote du budget, en avril. « **L'équipement coûte 5 396 €, donc 1 799 financés par l'État** », précise le maire, Philippe Vanheule. « **Nous sommes heureux de vous le remettre. Notre volonté est d'accompagner au mieux l'équipe enseignante dans l'apprentissage des enfants différents.** »

Des quatre ordinateurs, deux sont à destination des enfants, et deux sont pour les enseignants. Les ordinateurs Ector permettent aux enseignants d'adapter un exercice aux enfants ayant un trouble de l'apprentissage. « **Créer un texte à trous, adapter la police d'écriture, réduire la taille de l'exercice, colorer certains passages du texte...** » explique Maryannick Verdure.

Adapter les exercices

Dans les écoles, certains élèves atteints d'autisme sont déjà équipés d'ordinateurs spécifiques comme Ector, mais pour les autres, c'est souvent à l'enseignant de « **se débrouiller** » pour adapter les exercices aux élèves dits « dys ». L'équipement leur simplifiera donc la tâche, ponctuellement. « **On ne va pas attribuer un ordinateur à un enfant, car on en a trop. Ce sera une aide ponctuelle. L'ordinateur sera à la disposition des enseignants** », explique la directrice de l'école élémentaire.



Les directrices des écoles maternelle et primaire ont reçu chacune deux ordinateurs spécifiques pour les enfants ayant un trouble de l'apprentissage. ©Le Courrier de l'Eure / MC